



LE SYNDICAT MIXTE DE LA GRANDE DUNE DU PILAT FÊTE SES 10 ANS !

DOSSIER DE PRESSE

Le Grand Site de la Dune du Pilat en quelques chiffres :

- 2 millions de visiteurs soit 7% des 27 millions de touristes qui visitent la Nouvelle-Aquitaine ;
- Site le plus visité en Nouvelle-Aquitaine, un des premiers espaces naturels fréquentés au rang national ;
- 1,4 million de visiteurs sur l'espace d'accueil ;
- ¼ des visiteurs est accueilli durant le seul mois d'août avec, certaines journées, des pics de fréquentation à plus de 16 000 personnes/jour
- Le site génère 168 millions de retombées économiques indirectes.

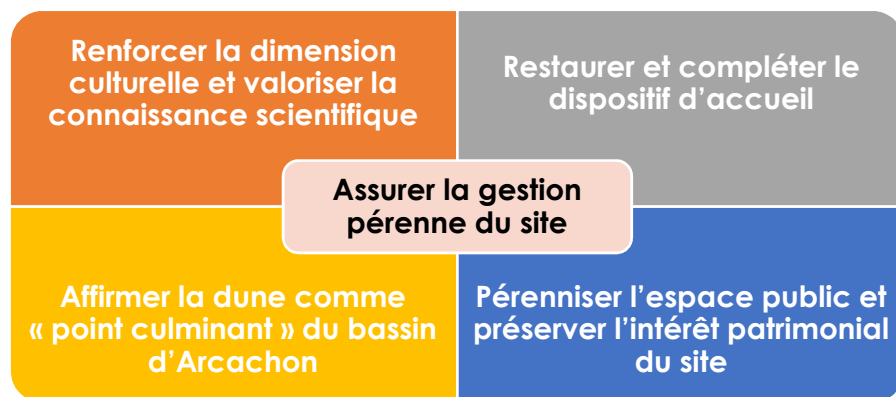
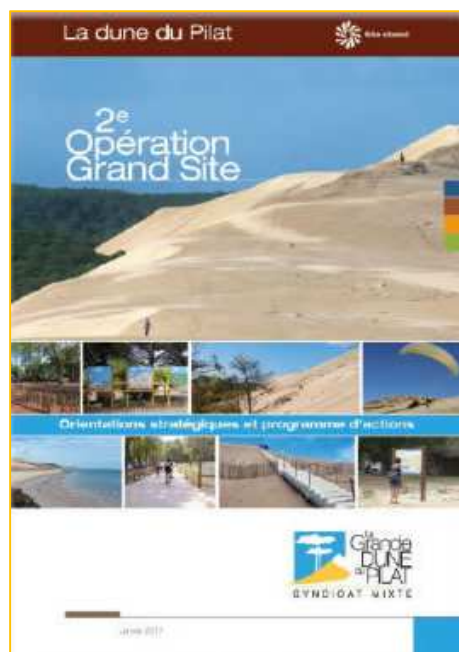


Emblème touristique de la Nouvelle-Aquitaine, le Grand Site de la Dune du Pilat n'en demeure pas moins un **espace naturel fragile** et vulnérable. Afin d'accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions sans modifier l'esprit des lieux, le site fait l'objet d'un programme de préservation et de mise en valeur

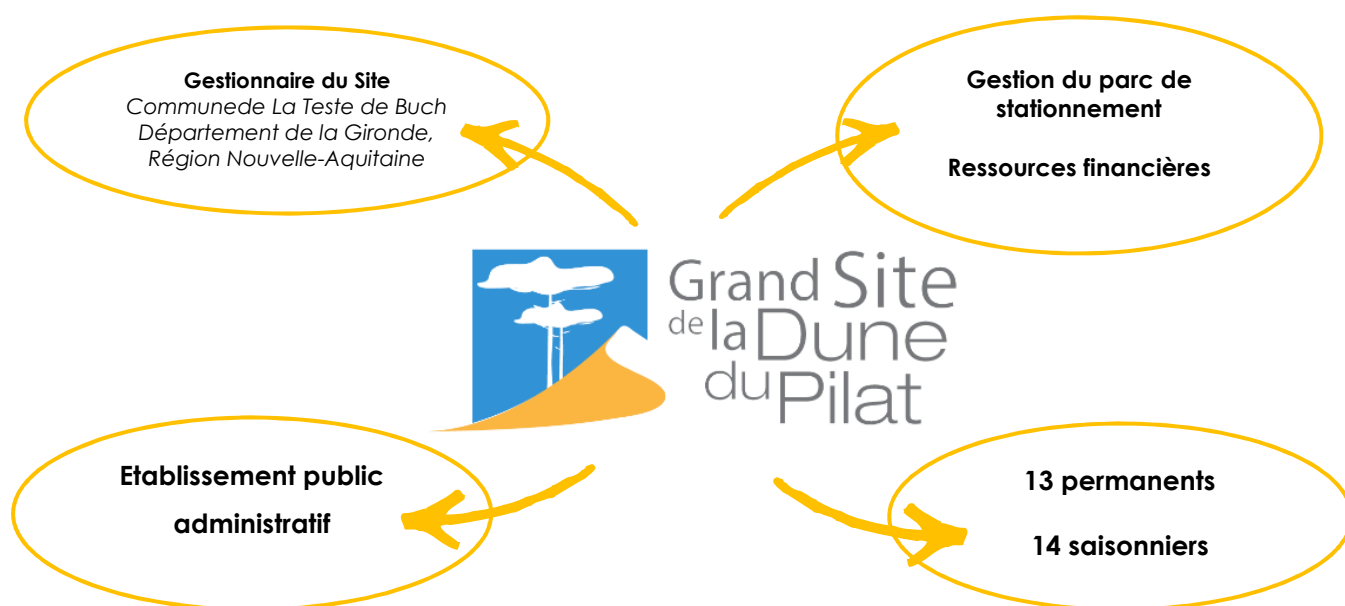
porté par des acteurs publics dont le gestionnaire du site, le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat. Ce projet de développement durable et de gestion pérenne s'inscrit dans le cadre d'une Opération Grand Site. Outil de la **politique nationale des Grands Sites de France** émanant du Ministère de l'Environnement, l'Opération Grand Site est la démarche proposée par l'Etat aux collectivités territoriales pour répondre aux difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien des sites classés soumis à une forte fréquentation www.grandsitedefrance.com

Véritable projet d'intérêt général, il s'agit bien de trouver **un équilibre entre la préservation de paysages emblématiques et fragiles et l'accueil d'un vaste public.**

Les 5 objectifs de l'Opération Grand Site de la Dune du Pilat



Le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat, une gestion publique depuis 2008



Cette gestion publique exigeante du Grand Site est rendue possible grâce à la contribution du public (droit d'entrée du parc de stationnement). Depuis la création de l'établissement, les recettes ainsi générées ont permis de mettre en œuvre les actions inscrites au programme de l'Opération Grand Site et de **couvrir intégralement les charges dédiées à la gestion du Grand Site.**

Ce vendredi 29 juin est l'occasion de fêter, lors d'un évènement institutionnel, **un anniversaire symbolique** qui permet de revenir sur les **étapes clés franchies** par le Syndicat mixte et ses partenaires, les actions concrètes réalisées durant ces 10 dernières années mais aussi et surtout de se **projeter vers l'avenir**.

SYNTHESE D'UNE DECENNIE D' ACTIONS REALISEES ET EN COURS EN FAVEUR DE LA PRESERVATION ET LA VALORISATION DU GRAND SITE DE LA DUNE DU PILAT

LES ACTIONS ACCOMPLIES AVANT LA VALIDATION DU PROGRAMME DE L'OGS (2007 – 2011)

2007

- **Dénonciation de la Délégation de Service Public** du parc de stationnement
- **Création du Syndicat mixte** par arrêté préfectoral du 26 décembre 2007

2008

- 1^{ère} année de **gestion du site** par le Syndicat mixte

2010

- **Réhabilitation du parc de stationnement**
- **Inscription de la Dune comme Site Majeur d'Aquitaine**
- Mise en place de **l'exposition permanente** « La face cachée de la dune »

2011

- **Validation du programme de l'OGS** par la Commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages
- **Constitution du comité consultatif**



LES ACTIONS ACCOMPLIES APRES LA VALIDATION DU PROGRAMME DE L'OGS

ORIENTATION 1 – PERENNISER L'ESPACE PUBLIC ET PRESERVER L'INTERET PATRIMONIAL DU SITE

2012

- Signature de la **convention de partenariat** avec le Conservatoire du littoral
- **Acquisition par le Conservatoire du littoral du commerce situé en pied de dune et des terrains attenants**

2013

- **Dépôt du dossier d'enquête publique** préalable à la DUP (procédure conduite par le SMGDP)
- **Déconstruction** des bâtiments acquis par le Conservatoire du littoral

2014

- **Signature** par le préfet **de l'arrêté déclarant d'utilité publique l'opération engagée par le SMGDP**
- **Dépôt du dossier d'enquête publique** préalable à la DUP (procédure parallèlement pilotée par le Conservatoire du littoral)

2015

- **Clôture de la phase administrative** de la procédure d'expropriation initiée par le SMGDP (signature de l'arrêté de cessibilité le 7 septembre 2015) et **poursuite de la phase judiciaire**
- **Premières tournées de police** entreprises en coopération avec les services de la DREAL et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), sur l'ensemble du territoire de gestion du Syndicat Mixte – Dispositif reconduit chaque année depuis

2016

- **Délivrance, par le juge de l'expropriation, de l'ordonnance** prononçant le transfert de propriété au profit du Syndicat mixte des parcelles constitutives de l'espace d'accueil



2017

- **Utilité publique** de l'opération de maîtrise foncière consacrée par le Tribunal administratif
- **Audience de fixation de l'indemnité d'expropriation**

2018

- **Rendu du jugement fixant le montant de l'indemnité**

Dans le cadre de la gestion des propriétés du Conservatoire du Littoral

2015- 2017

- Définition des **orientations de gestion** des propriétés du Conservatoire du littoral et mise en œuvre des 1ères actions
- **Travaux de renaturation des milieux dunaires sur le secteur des Gaillouneys**
- Participation à la rédaction d'un projet d'arrêté préfectoral portant règlement particulier des activités de vol libre et réalisation de documents d'information et de communication pour sensibiliser les pratiquants au respect des lieux et des réglementations
- Mise en place en lien avec le CBNSA d'une démarche scientifique de suivi de la flore

ORIENTATION 2 - RESTAURER ET COMPLETER LE DISPOSITIF D'ACCUEIL

2011-2017

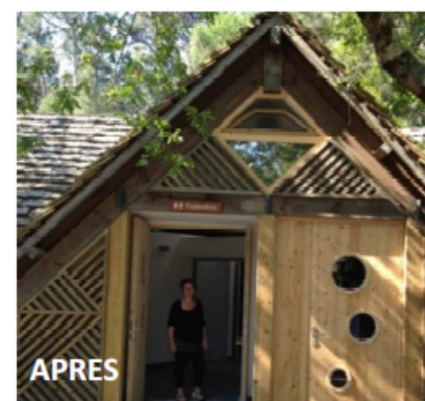
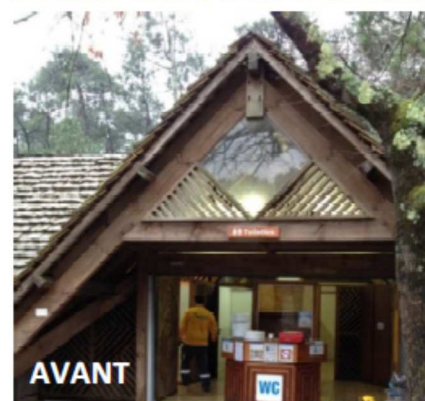
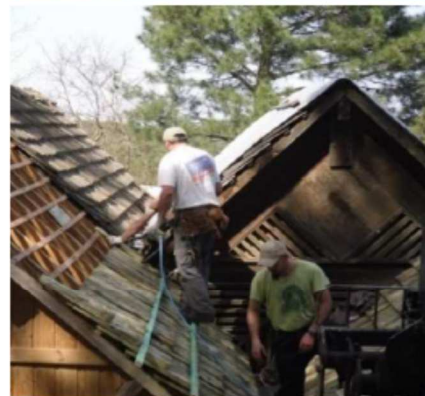
- **Régénération** du couvert végétal et **valorisation** de l'écriture architecturale (réfection des toitures) de l'espace d'accueil – **Requalification** des cheminements et des bâtiments (mise aux normes, accessibilité, isolation...)

2015

- Restructuration de sanitaires publics** et d'un espace technique
- **Protocole d'assistance et de secours à personnes – prévention du risque incendie**
- Mise en place du **tri sélectif** et de la collecte des cartons sur le site

2016

- **Modernisation du système d'exploitation du parc de stationnement**



2015- 2017

- **Réalisation de l'étude sur les déplacements et stationnements (enquêtes de circulation été 2015 – diagnostic et stratégie 2016/2017)**

2018 En cours

- Mise en œuvre des 1ères mesures de l'étude sur les déplacements
- Réalisation d'une **mission d'expertise paysagère** (janvier à juin)
- Lancement d'une **étude pour la réhabilitation du village de cabanes dédié à l'accueil des visiteurs** : phase de diagnostic

ORIENTATIONS 3 & 4 – RENFORCER LA DIMENSION CULTURELLE ET VALORISER LA CONNAISSANCE /AFFIRMER LA DUNE COMME POINT CULMINANT DU BASSIN D'ARCACHON

2012

- **Réagencement du local Idune dédié à l'accueil** des visiteurs et aux animations, dans le cadre du **partenariat** avec le SIBA et l'O.T. de La Teste
- Mise en ligne du **site internet**

2013

- Signature de la **convention de partenariat** avec le PNRLG
- Signature de la **convention de partenariat** avec l'UDOTSI

2014

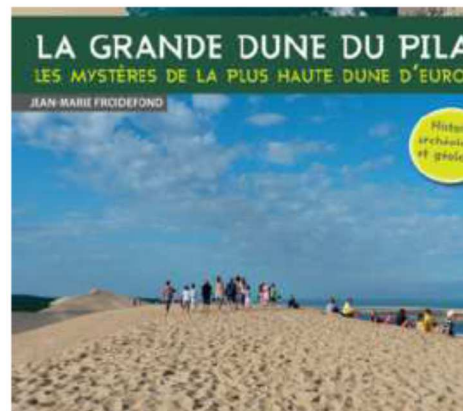
- Signature de la **convention de partenariat** avec la SEPANSO
- **Réalisation de l'évaluation des retombées socio-économiques**
- Réalisation de l'étude de fréquentation et du profil du visiteur

2015 – 2016

- Mise en service d'un dispositif interne et permanent de la fréquentation (éco compteurs)

2012- 2016

- Création **d'outils de compréhension et de sensibilisation** : atelier pédagogique, accueils postés, visites au coucher du soleil...
- Création d'une **ligne d'éditions**
- Edition d'un ouvrage de **vulgarisation scientifique et accompagnement des travaux scientifiques**
- Mise en place d'un **sentier d'interprétation de la forêt**



2016

- Restitution des opérations inédites de mesure de la Dune par l'ordre des géomètres-experts
- Organisation de **Handi Dune** en partenariat avec Vagdespoir
- **Lancement de l'escapade nature sans voiture sur le Grand Site (partenariat avec le RGSF)**

2017

- **Signature de la convention cadre entre l'ONF et le SMGDP**

GRAND SITE



DE FRANCE

La concrétisation des actions structurantes permettra de conclure le programme de l'OGS pour ensuite s'engager dans une démarche de candidature au label Grand Site de France.

Ce label inscrit dans la loi et attribué par décision ministérielle pour 6 ans renouvelables, reconnaît la grande valeur patrimoniale du site, la qualité de son entretien et l'intérêt du projet de préservation, de gestion et de remise en valeur proposé pour l'avenir par la collectivité gestionnaire.